

Section Inspection

ATTESTATION D'ACCREDITATION ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 3-0707 rév. 26

Le Comité Français d'Accréditation atteste que : The French Committee for Accreditation certifies that :

BUREAU ALPES CONTROLES
PAE LES GLAISINS
3 B IMP DES PRAIRIES
74940 ANNECY

SIREN: 351812698

satisfait aux exigences de la norme : NF EN ISO/IEC 17020:2012

fulfils the requirements of the standard: et aux règles d'application du Cofrac and Cofrac rules of application en tant qu'organisme **C**

pour les domaines d'activités de / for the domaine of activities of :

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS / SAFETY OF THE PEOPLE AND THE GOODS

ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

SERVICES / SERVICES

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / which activities are precisely described in the following technical annex :

3-0707 rév. 26

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique. and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / Granting date : 10/10/2024 Date de fin de validité / Expiry date : 30/04/2029

> Pour le Directeur Général et par délégation On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment - Industries - Santé, Pole manager - Building - Industries - Health,



La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (<u>www.cofrac.fr</u>).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-0707 Rév. 25.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-0707 Rév. 25.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 - Siret : 397 879 487 00031 - www.cofrac.fr



ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-0707 rév. 26

Organisme d'inspection accrédité :

BUREAU ALPES CONTROLES
PAE LES GLAISINS
3 B IMP DES PRAIRIES
74940 ANNECY

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation(s) en vigueur :

	7 - Sécurité des personnes et des biens / 7.1 - Structures provisoires et démontables / 7.1.2 - Contrôles des ensembles démontables			
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC,)		
7.1.2b	Vérification du montage et inspection en exploitation# des ensembles démontables de catégories OP2, OP3 et OS3	Code de la construction et de l'habitation (articles L.131-1 et L.134-12, articles) Arrêté du 25 juillet 2022 modifié fixant les règles de sécurité et les dispositions applicables aux structures provisoires et démontables Autres textes et normes introduits par le référentiel		

	12 – Environnement / 12.4 - Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration /		
	12.4.1 - Contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration #		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC,)	
12.4.1a	a) Groupe 1 "produits dangereux"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement)	

INS Form 04 - Rév. 14 – 1^{er} février 2024 Page 2/12

		Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164
12.4.1b	b) Groupe 2 "produits explosifs et/ou combustibles"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164
12.4.1c	c) Groupe 3 "gaz ou liquides inflammables"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164
12.4.1d	Groupe 5 "dominante pollution de l'air"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164

INS Form 04 - Rév. 14 – 1^{er} février 2024 Page 3/12

12.4.1e	Groupe 6 "dominante pollution de l'eau"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164
12.4.1f	Groupe 7 "déchets"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164

16. Services <i>l</i>	16.1 -	Tourisme /	

16.1.1 - Inspections relatives au classement des hébergements touristiques marchands #

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC,)
16.1.1a	Inspection des hôtels de tourisme ne nécessitant pas de visite mystère (de catégorie 1* à 3*) #	Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 29 décembre 2021 fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme et ses annexes Guide 2022 du tableau de classement en hôtels de tourisme
16.1.1b	Inspection des hôtels de tourisme nécessitant une visite mystère (de catégorie 4* et 5*) #	Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 29 décembre 2021 fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme et ses annexes Guide 2022 du tableau de classement en hôtels de tourisme
16.1.1c	Inspections des résidences de tourisme #	Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 10 avril 2019 modifié fixant les normes et la procédure de classement des résidences de tourisme Guide 2019 du tableau de classement des résidences de tourisme

Attestation N° 3-0707 rév. 26

16.1.1d	Inspections des villages de vacances #	Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 6 juillet 2010 modifié fixant les normes et la procédure de classement des villages de vacances Guide de contrôle du tableau de classement des villages de vacances
16.1.1e	Inspections des terrains de camping et de caravanage # et des parcs résidentiels de loisirs sous régime hôteliers #	Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 10 avril 2019 modifié fixant les normes et la procédure de classement des terrains de camping et de caravanage et des parcs résidentiels de loisirs Guide 2019 du tableau de classement des terrains de camping et de caravanage et des parcs résidentiels de loisirs Guide de contrôle camping catégorie "Aire naturelle"

INS Form 04 - Rév. 14 – 1^{er} février 2024 Page 5/12

Section Inspection

Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à BUREAU ALPES CONTROLES

IMPLANTATIONS	ADRESSE	
	20 BIS BOULEVARD AMIRAL GRIVEL	
AGENCE BRIVE-LA-GAILLARDE	19100 BRIVE-LA-GAILLARDE	
	13 RUE VICTOR FOURCAUT	
AGENCE CHAUMONT	52000 CHAUMONT	
Agence d'Aix en Provence	IMMEUBLE IMOWIN 18 RD ZA LA JALASSIERE LOT LE JALAS	
Algeries d'Aux en l'invenies	13510 EGUILLES	
	60 RUE THOMAS EDISON	
Agence d'Albertville	73200 GILLY SUR ISERE	
Agence d'Albi	CENTRE D'AFFAIRES BUROCLUB ZONE ALBIPOLE AVENUE DE LA MARTELLE	
Agence datable	81150 TERSSAC	
Agence d'Amiens	15 AVENUE GREAT EASTERN ZAC JULES VERNE	
/ Igorico d'Almono	80330 LONGUEAU	
	77 AV MARYSE BASTIE	
Agence d'Angoulème	16340 L'ISLE D'ESPAGNAC	

INS Form 04 - Rév. 14 – 1^{er} février 2024 Page 6/12

A conso all Ameros.	PAE LES GLAISINS 3 B IMP DES PRAIRIES
Agence d'Annecy	74940 ANNECY
Agence d'Arras	ZAC DU 14 JUILLET RUE PIERRE ET MARIE CURIE
, igonico d'ilitac	62223 SAINT-LAURENT-BLANGY
	10 AV DE LA CROIX ROUGE
Agence d'Avignon	84000 AVIGNON
Agence d'Ayse	ZAE LACS 2 AV DU MOLE
gones arrives	74130 AYSE
Agence de Bayonne	BATIMENT ATRIUM 2 RUE RAOUL PERPERE
/ igolioo do Dayoliilo	64100 BAYONNE
	17 E RUE ALAIN SAVARY
Agence de Besançon	25000 BESANCON
Agence de Béziers	7 RUE ALBERT DEPORT IMMEUBLE LE VILLON
Agonos do Bozioro	34500 BEZIERS
Agence de Bordeaux	14 RUE THEODORE BLANC LES BUREAUX DU LAC - BAT 1
. igenes de Doldedan	33520 BRUGES
	261 RUE DE SCHUTTERWALD
Agence de Bourg en Bresse	01000 SAINT-DENIS-LES-BOURG
	5 Rue Georges Charpak
Agence de Bourgoin-Jallieu	38300 BOURGOIN-JALLIEU

INS Form 04 - Rév. 14 – 1^{er} février 2024 Page 7/12

	16 RUE AMPERE
Agence de Cergy-Pontoise	OFFICE POLITOISE
	95300 PONTOISE
	12 RUE ALFRED KASTLER
Agence de Chalon sur Saône	TATOO EDA ONEO LALOVEDE
	71530 FRAGNES-LALOYERE
	286 RUE DE LA BRIQUERIE
Agence de Chambéry	70000 LA MOTTE CEDVOLEY
	73290 LA MOTTE SERVOLEX
Agence de Champs sur Marne	40 AVENUE de LINGENFELD
Agence de Champs sur Mame	77200 TORCY
	2 AV MICHEL ANGE
Agence de Clermont Ferrand	
	63000 CLERMONT-FERRAND
	184 RUE DU LADHOF
Agence de Colmar	
	68000 COLMAR
	46 AV KLEBER
Agence de Colombes	
	92700 COLOMBES
	Zac de Mercières, Bâtiment B
Agence de Compiègne	2-4 rue Nicéphore Niepce
	60200 COMPIEGNE
	180C ALLEE DE CERES
Agence de Dax	
	40230 SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE
	BAT F
Agence de Dijon	8 RUE JEANNE BARRET
	21000 DIJON

INS Form 04 - Rév. 14 – 1^{er} février 2024 Page 8/12

	ESPACE VERNEDES 6-7 CHEMIN DES VERNEDES
Agence de Fréjus	83480 PUGET-SUR-ARGENS
	166 RUE DU ROCHER DE LORZIER
Agence de Grenoble	38430 MOIRANS
	22 rue Benjamin Franklin
Agence de La Roche sur Yon	85000 LA ROCHE SUR YON
	7 AV DU GENERAL DE GAULLE
Agence de la Rochelle	17440 AYTRE
Agence de Lille	BATIMENT A 289 RUE DU FAUBOURG DES POSTES
Agenee de Line	59000 LILLE
	17 AV CONDORCET
Agence de Lyon	69100 VILLEURBANNE
Agence de Marseille	ACTIPARC II CHE DE ST LAMBERT
Agence de Marseille	13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE
	1 RUE JEAN-ANTOINE CHAPTAL
Agence de Metz	57070 METZ
	7 PL DE LA LIBERATION
Agence de Montauban	82000 MONTAUBAN
	2929 AV ETIENNE MEHUL
Agence de Montpellier	34070 MONTPELLIER

INS Form 04 - Rév. 14 – 1^{er} février 2024 Page 9/12

Agence de Nancy Agence de Nancy Lot 13 C 3 allée des Tilleuls 54180 HEILLECOURT Exapole Bâtiment G 275 Boulevard Marcel Paul	
54180 HEILLECOURT Exapole Bâtiment G	
275 Boulayard Marcal Dayl	
Agence de Nantes 275 Boulevard Marcel Paul	
44800 HERBLAIN	
ESPACE BEETHOVEN	
Agence de Nice 1200 RTE DES LUCIOLES	
06560 VALBONNE	
IM ELLIPSIS	
Agence de Nîmes 125 RUE DE L HOSTELLERIE	
30900 NIMES	
Tour Montparnasse	
Agence de Paris 33 AV DU MAINE	
75015 PARIS	
4 RUE THOMAS EDISON	
Agence de Pau	
64000 PAU	
56 route de Prades	
Agence de Perpignan	
66000 PERPIGNAN	
1 rue de la Goelette	
Agence de Poitiers	
86280 SAINT-BENOIT	
RUE DU TRAM	
Agence de Rennes	
35520 LA MEZIERE	
27 RUE LUCIEN LANGENIEUX	
Agence de Roanne	
42300 Roanne	

INS Form 04 - Rév. 14 – 1^{er} février 2024

50 RUE ETTORE BUGATTI	
ZCCCC CAINT ETIENNE DU DOUNDAY	
90 A RUE DE LA PLAINE	
74150 MARIGNY-SAINT-MARCEI	
I RUE LE CORBUSIER	
94150 RUNGIS	
23 RUE DE LA CROIX LORMEL	
22190 PLERIN	
ZZ NOL DES NOILNES	
42000 SAINT-ETIENNE	
18 RUE CHARLES ADOLPHE WURTZ	
67202 WOLFISHEIM	
LE CARRE VERT	
37550 SAINT-AVERTIN	
	76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 90 A RUE DE LA PLAINE 74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL 1 RUE LE CORBUSIER 94150 RUNGIS 23 RUE DE LA CROIX LORMEL 22190 PLERIN 22 RUE DES ACIERIES 42000 SAINT-ETIENNE 18 RUE CHARLES ADOLPHE WURTZ 67202 WOLFISHEIM LE CARRE VERT 10 Q RUE DE LEUROPE 74200 THONON-LES-BAINS 67 R D'OLLIOULES LA MILLONNE 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES ZAC DU CANAL - LE ZODIAQUE 1 PAS EUROPE 31400 TOULOUSE 26 RUE DES GRANGES GALAND

INS Form 04 - Rév. 14 – 1^{er} février 2024 Page 11/12

ļ
-
ļ
ļ
ļ

Date de prise d'effet : 10/10/2024



Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-0707 Rév. 25.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 - Siret : 397 879 487 00031 - www.cofrac.fr

INS Form 04 - Rév. 14 – 1^{er} février 2024 Page 12/12